

Cher Client,

Nous souhaitons vous informer de quelques changements concernant nos analyses d'amiante.

Nous sommes heureux de vous annoncer qu'ACMAA Testing a rejoint le Groupe Eurofins. Ceci nous permet d'élargir notre portefeuille d'analyses sur l'amiante et plus précisément les analyses conformes au CMA.

En date du 5 Mars 2019 vos analyses d'amiante seront effectuées auprès d'Eurofins ACMAA Testing situé à Deurningen, Pays-Bas. Ces analyses seront effectuées avec le même service de qualité auquel vous êtes habitués, et comme elles seront effectuées au sein du groupe Eurofins nous pouvons vous offrir des délais d'analyses plus rapides.

Ce transfert apportera quelques changements que nous aimerions vous préciser ci-dessous.

Qu'est-ce qui change à partir du 5 Mars 2019?

- Des délais de livraison plus courts
- De nouveaux codes d'analyses
- L'importation de vos fichiers (xml, Terrabase/Terrainindex)
- L'enregistrement d'analyses conformes au CMA
- Les conditions de livraison d'échantillon amiante
- Des coûts supplémentaires pour matériel additionnel
- Le rapportage

Ci-dessous vous trouverez plus d'explications concernant les points susmentionnés.

Ce qui ne changera pas ?

Le processus logistique restera en grande partie inchangé. Vous pouvez continuer de nous envoyer vos échantillons d'amiante comme vous le faisiez préalablement, nous nous chargerons de faire suivre les échantillons à Deurningen.

Nous disposons des accréditations et reconnaissances requises en Belgique (CMA). Ce transfert n'aura aucune conséquence sur la tarification en vigueur.

Délais de livraisons plus courts

Le délai actuel pour l'amiante dans le sol est de 7 jours ouvrables. Le délai de livraison standard sera de 5 jours ouvrables. Cela signifie que:

- Si votre demande est effectuée avant 17h30 et que les échantillons sont prêts pour transport le même jour => le rapportage sera disponible dès le 5^{ème} jour ouvrable avant 17h00.

A partir du 5 Mars 2019 nous aurons également la possibilité de vous offrir des délais d'urgences:

- 48 heures: Si votre demande est effectuée avant 17h30 et échantillons prêts pour transport le même jour => Rapportage disponible dès le 2^{ème} jours ouvrables avant 17h00.
- 72 heures : Si votre demande est effectuée avant 17h30 et échantillons prêts pour transport le même jour => Rapportage disponible dès le 3^{ème} jours ouvrables avant 17h00.

Nouveaux codes

Vous devrez enregistrer vos demandes avec les nouveaux codes, les anciens ne seront plus d'application.

Voici un aperçu reprenant les anciens et nouveaux codes:

Anciens codes	Nouveaux codes	Description d'analyse
T9631	T12870	Amiante fr. fine CMA_C2<15 kg
T4551	T12871	Amiante fr. fine CMA_C2<30 kg
T7982 ou T2086	T12872	Amiante collecte de matériel CMA_C2<2kg
T9631	T12883	Amiante fr. fine CMA_C3 <15 kg
T4551	T12884	Amiante fr. fine CMA_C3 <30kg
T7982 ou T2086	T12885	Amiante collecte de matériel CMA_C3 <2 kg
T6374	T12873	Amiante dans le sol-méthode classique (NEN 5896)
T12437	T12807	Amiante Sol NEN5898 2016 (jusqu'à 15kg humide)
T11279	T12812	Amiante Sol SEM

Importation de vos fichiers (xml, Terrabase/Terrainindex)

Pour l'enregistrement de ces nouveaux codes via TerraIndex ou TerraBase nous vous transmettrons des nouveaux fichiers. Nous vous demandons d'importer ces nouveaux fichiers sur chaque ordinateur dans la matinée du 5 Mars 2019.

Enregistrement des analyses conformes au CMA

Nous ferons tout le nécessaire afin que votre demande soit réceptionnée par Eurofins ACMAA Testing. Veuillez tenir compte des points ci-dessous lors de votre enregistrement d'analyses:

- La distinction entre les analyses conformément aux CMA/2/II/C.2 et CMA/2/II/C.3 est créée par des tests individuels.
- Contrairement au passé vous devez pour chaque unité spatiale encoder une demande d'analyse séparée. Les résultats de l'analyse des échantillons soumis, sont utilisés afin de calculer la valeur pondérée de la teneur totale en amiante. Si plusieurs unités spatiales sont encodées sous la même demande, cela résultera dans un calcul faussé.
- Le fichier Excel 'Aanleverbestand Labo Veldgegevens Asbest' sera disponible le 5 mars sur <https://www.eurofins.be/nl/milieu/downloads/emballage-en-logistiek/> Ce document mentionnant les poids des champs doit totalement être rempli avant la fin du jour ouvrable suivant la demande d'analyse et doit être envoyé à l'adresse mail suivante: veldgegevensstaalname@eurofins.be. Sans ces données nous ne pourrons pas envoyer le rapport définitif, ce qui impactera le délai de livraison.

Conditions de livraisons des échantillons

Vous pouvez continuer à employer les seaux d'amiante avec couvercle bleu jusqu'à épuisement du stock. Dès ce moment Eurofins ACMAA Testing emploiera ces propres emballages pour les analyses d'amiante dans le sol. Ce sont des seaux d'amiante à couvercle jaune. Pour un démarrage rapide de votre projet, nous vous demandons de faire attention aux points suivants:

- Les seaux doivent être essuyés proprement, emballés doublement dans un sac d'amiante attaché au tour du seau.
- Faites en sorte que la poignée ne cache pas le code-barres, si tel est le cas veuillez la plier vers l'autre côté.
- Assurez-vous que le code-barres soit concentrés sur la partie transparente du sac et qu'en aucun cas ils soient couverts par des avertissements d'amiante.
- Fermer le sac sur le côté du seau pour simplifier l'empilement.

Voici un photo illustrant la manière dont les seaux doivent être correctement livrés:



- La commande des emballages peut se faire à l'adresse suivante: logistiek@eurofins.com
- Vous pouvez les commander par 20 seaux
- Les sacs d'amiante sont à commander par 100 pièces.

Eurofins se chargera de l'enlèvement des échantillons comme nous le faisons aujourd'hui.

Les échantillons n'étant pas emballés doublement ne seront pas pris en charge par notre coursier.

Coût supplémentaire pour matériel additionnel

Nous remarquons que la quantité de matière humide envoyée par échantillons a augmenté. Cela se traduit par une augmentation de travail par échantillon à la fois au prétraitement de l'échantillon qu'à l'analyse. Pour cette raison, nous sommes contraints de facturer un supplément si le poids de l'échantillon excède la limite suivante:

- Pour l'amiante NEN5898 2016 au sol cette limite s'élève à 17,5 kg . Nous facturerons des frais

forfaitaires par dépassement de 2,5 kg.

Lorsque la quantité de matériel livrés pour ces matrices est supérieure à 17,5kg un article supplémentaire, et donc des frais supplémentaires, sera ajouté à votre commande.: « surcoûts matières supplémentaires par 2,5 kg ».

Voir illustration d'un décompte ci-dessous :

Analyse : Amiante dans le sol NEN5898 2016

Livraison de 22.6kg de matériel humide (seau(x) exclu(s)). En conséquence la limite de 17.5kg est dépassée de 5.1kg. Un arrondissement vers le bas est effectué afin que l'article supplémentaire soit ajouté.

$\text{Surcoûts} = (22.6 \text{ kg} - 17.5 \text{ kg}) / 2.5 \text{ kg} * € 10 = 2.04 * € 10 = 2 * € 10 = € 20$

Les coûts additionnels pour le test " Amiante dans le sol NEN5898 2016" entreront en vigueur à partir du 5 Mars 2019.

Pour l'amiante fraction fin CMA_C2/C3 la distinction se fera sur base de l'analyse. Si vous enregistrez une analyse de 15kg mais que vous livrez plus de matière, l'analyse sera automatiquement changée en 30kg.

Rapportage

Comme c'est le cas aujourd'hui vous recevrez le certificat d'Eurofins Belgique. Dès le 5 Mars 2019 vous trouverez en annexe le certificat de sous-traitance d'Eurofins ACMAA Testing.

Nous espérons que nous vous avons fournis toutes les informations nécessaires à l'accompagnement de ce changement. Si toutefois vous avez encore des questions n'hésitez pas à contacter notre Service Clientèle ou votre Responsable Commercial.

Nous vous remercions d'ores et déjà pour votre confiance et pour votre collaboration.

Sincères salutations

L'équipe de vente d'Eurofins Environment Testing Belgique